



En direct de Châteauroux-les-Alpes

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE CHÂTEAURoux-LES-ALPES

Tél. 04 92 43 22 04 • Fax 04 92 43 55 95 • Courriel : mairie.05380@wanadoo.fr
Horaires mairie : du lundi au vendredi 8h30-12h • Mardi 14h-17h



Trimestriel N°33 - Juillet 2016

SAINT-ANTOINE, LE RETOUR



Le tableau de l'église du hameau de St-Marcellin, représentant Saint-Antoine l'ermite en prière est revenu de restauration le 26 mai.

Tant que l'église de St-Marcellin ne sera pas elle aussi restaurée, les tableaux conservés devront être mis en sécurité, et c'est dans l'église St-Irénée qu'ils seront mis à l'abri de l'humidité, comme le souhaite la DRAC (Direction régionale des Affaires Culturelles).

Le restaurateur, Toshiro Matsunaga, a donc rapporté le tableau qui a été placé au dessus du confessionnal, en attente.

Ce fut l'occasion de sensibiliser deux classes de l'école à la notion de patrimoine. Les élèves de CM1 et CM2 de l'école du Rabioux encadrés par leur instituteur, Pascal Coquelet, ont donc écouté avec beaucoup d'intérêt le restaurateur qui leur a expliqué son travail et l'approche qui a été la sienne.

Des anecdotes ont parsemé cet exposé comme, par exemple l'explication sur les trous dans la toile du tableau, sur l'épaule du saint qui semblaient être des traces de

plomb de chasse. En fait, le restaurateur a expliqué qu'il n'en était rien et qu'il avait retrouvé une aiguille dans la toile. Ces trous étaient en fait vraisemblablement les traces laissées par des épingles. Les croyants du passé avaient pour habitude d'épingler des petits mots de remerciement à certains saints, en ex-voto, directement sur la toile représentant ce saint, et les trous en sont la trace.

Une fois le tableau à sa place, l'après-midi s'est terminé à l'école où le restaurateur avait préparé un exposé agrémenté de vidéos qu'il avait réalisées et qui ont intéressées au plus haut point nos écoliers. Les questions, souvent très pertinentes étaient nombreuses.

Les élèves de ces deux classes ont dorénavant une vision très précise de la notion de patrimoine et resteront, espérons-le, des défenseurs de sa préservation. ■

LA SOURCE DE LA SARCE ABANDONNÉE !

Depuis quelques années une baisse de la qualité de l'eau distribuée par le réservoir de St-Marcellin était constatée. Une réflexion avait été engagée, en lien avec l'Agence régionale de Santé pour étudier les solutions envisageables.

Pour rappel, ce projet est à mettre en lien avec l'ensemble des travaux de mise en conformité des zones de protection des captages engagés depuis plusieurs années.

Ce réservoir étant alimenté par la source dite de la Sarce, l'abandon de celle-ci a été recommandé, au profit d'un piquage sur le réseau du réservoir de St-Etienne (alimenté par les sources du Goutail, de Chirousas et de Belle Aiguette).

Ces travaux ont été effectués en mai par l'entreprise Weiler, pour un montant total de 24 100 € TTC.

Ils ont notamment consisté en l'enfouissement d'une canalisation de diamètre 110 de 366 ml, la pose de deux regards, d'un réducteur de pression et d'une vanne d'arrêt. Depuis la fin du mois de mai ces nouvelles infrastructures sont pleinement opérationnelles. ■

LE MOT DU MAIRE

La révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) est entrée dans sa phase active, le bureau d'étude gapençais CHADO ayant officiellement commencé sa mission début juin.

Le PLU est un outil important pour notre territoire et son développement, qui va devoir évoluer notamment du fait de contraintes réglementaires toujours plus fortes. Il est donc essentiel que chacun puisse participer à cette révision : le Conseil municipal d'abord, qui sera dans son ensemble associé aux nombreuses réunions de travail d'ores et déjà programmées. Mais votre regard, vos attentes quant au développement de notre commune devront enrichir nos travaux.

Aussi, je vous incite à être particulièrement attentif aux réunions publiques qui seront organisées et annoncées sur les espaces d'affichage municipaux, sur le site internet de la commune, dans la presse locale...

Enfin pour finir sur un rappel utile à tous : la fermeture de la déchèterie des Eygas a été imposée à la Commune par la Préfecture. Cette fermeture étant définitive, vous êtes invités à vous rendre désormais à la déchèterie de Pralong. Croyez bien que nous regrettons tous cette fermeture qui marque la disparition d'un service important pour les habitants.

Bonne saison estivale à tous !

Jean-Marie BARRAL

WIFI GRATUIT

Un accès libre wifi a été mis en place par la Commune, il vous permet de vous connecter gratuitement sans fil devant la mairie sur une plage horaire de 7h à 21h30. ■

Retrouvez l'actualité et les animations de Châteauroux-les-Alpes sur le site de la commune à l'adresse :

www.chateauroux-les-alpes.com

CONSEILS MUNICIPAUX

1^{ER} AVRIL 2016

	Fonctionnement	Investissement
Budget primitif principal	1 175 899	1 168 650
Budget primitif camping	40 485	147 006
Budget primitif eau	404 444	338 598
TOTAUX	1 620 828	1 654 254

■ SUBVENTIONS VOTÉES (ASSOCIATIONS)

- ADMR	1 400 €
- Rions de Soleil	3 000 €
- Parents d'élèves (APE)	1 500 €
- Octopus	1 200 €
- Les Petits Petons (festival petite enfance)	300 €
- Le Chœur du Roc	100 €
- Football Club	1 500 €
- La Gaule du Rabioux	1 400 €
- Prévention Routière	100 €
- Mutuelle du Trésor	40 €
- Office du Tourisme	8 000 €
- Radio Alpine Meilleure	150 €
- Siandaqui	1 200 €
- Société de chasse	460 €
- Divers :	650 €

Compte 2015 en euros	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Compte administratif Eau	142 809,09	365 155,72	69 014,57	347 596,11	211 823,66	712 751,83

27 MAI 2016

■ FSL

Une participation de la Commune au Fonds Solidarité Logement pour un montant de 454,80€ a été octroyée au Conseil départemental qui en a la gestion.

■ RÉNOVATION TABLEAU

La restauration du tableau du « baptême du Christ » de l'église de St-Marcellin va être lancée. Une demande de subvention a été déposée auprès de différents financeurs.

■ EAU POTABLE

Un nouveau plan de financement a été élaboré pour la réalisation du schéma directeur du réseau d'eau potable. Cette demande de subvention va être déposée auprès de l'Agence de l'eau et du Conseil départemental.

■ TARIFS 2016 INCHANGÉS

- Eau : le forfait d'eau potable est de 97 €.
- Marché estival du 5/07 au 23/08, cotisation unique saisonnière : 6 € et forfait branchement électrique pour la saison : 15 €.
- Redevance terrasses pour l'occupation du domaine public : 4 € le m² par saison.
- Branchement électrique camion pizza (place du village) : 60 € pour la saison.
- Convention pour l'utilisation du kiosque par le restaurant La Forge : 200 € pour la saison.

■ DEMANDE DE SUBVENTION

Un plan de financement pour un projet culturel « Le livre libre » (Médiathèque en partenariat avec l'association Rions de Soleil) a été voté. Le montant total s'élève à 1 725 € HT dont 1 475 € subventionnables.

■ EMPRUNT

Pour financer les programmes d'investissements 2016, la Commune va faire un emprunt auprès de la Caisse d'épargne d'un montant de 230 000 € sur 8 ans.

■ QUESTIONS DIVERSES

Plusieurs démarches auprès du propriétaire concernant l'achat de terrains nécessaires à la protection des sources n'ont pas abouties, une déclaration d'utilité publique a été lancée. ■

■ RÉFECTION DES PASSERELLES DU COULEAU

La Commune de St Clément demande l'autorisation de passage sur Châteauroux au niveau des passerelles du pont de l'amitié et du pont de Pré du Play. Compte tenu du mauvais état de la passerelle et des dangers qu'elle représente, elle doit être renouée. Des demandes d'aides financières auprès des différentes collectivités vont être effectuées.

■ CONVENTION

Elle a été établie entre la Mairie et les pompiers pour établir les modalités d'accueil des enfants de sapeurs pompiers volontaires durant leurs interventions. Ce dispositif leur permettra d'être davantage disponibles pendant les plages horaires du midi/ou de l'accueil périscolaire. La Commune et le SIVU *Les Loulou's* prendront en charge les frais d'accueil des enfants tant pour la cantine que la garderie. ■

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible en mairie ou sur le site internet : www.chateauroux-les-alpes.com

SAPEURS-POMPIERS



Sur invitation du chef de centre Hervé Bayard et du Commandant Pierre Collier, le maire et son Conseil municipal ont participé à une rencontre où la situation du centre de secours de Châteauroux-les-Alpes leur a été exposée.

Tout d'abord, les recrutements sont de plus en plus difficiles et le manque de personnel communal dans le corps des sapeurs-pompiers est un écueil supplémentaire.

Nous avons été très satisfaits d'apprendre qu'à présent les pompiers étaient dotés d'une ambulance pour une durée de huit mois, ce qui est très prometteur. Nous avons eu également le privilège de découvrir toutes les fonctions de ce véhicule.

De plus, le centre de secours a pu bénéficier d'un nouvel équipement informatique pour le bon fonctionnement des interventions.

Si vous avez le sens du service rendu et un peu de temps à partager, n'hésitez pas à les rejoindre. ■

UN DEMI-SIÈCLE POUR LE FOOTBALL CLUB CHÂTEAUROUX (FCC)



© Archives FCC

Si dès 1941, la question d'un terrain de sport était à l'ordre du jour du Conseil municipal, un véritable club de foot structuré s'est formé en 1966. Et depuis ce printemps 1966, les cages de foot du stade ont vu passer beaucoup de monde !

De 1968 à 1980, le club a été en sommeil mais l'engouement pour ce sport a repris dès le début 81 et un nouveau stade a été inauguré le 17 novembre 1982. Une nouvelle disposition, un revêtement différent (adieu le pré des débuts !), des vestiaires,

ont permis aux joueurs, des plus jeunes aux plus anciens, de pratiquer leur hobby.

De brillants résultats ont couronné les heures d'entraînement : le club accède à la 1^{ère} division lors de la saison 92/93, puis en promotion d'honneur B en 97/98 et promotion d'honneur A en 98/99. L'équipe féminine ira même jusqu'à remporter la Coupe des Alpes en 2009.

Depuis une dizaine d'années, le club s'est tourné vers des équipes de 6 à 14 ans. Par sa dynamique, il se rend attractif auprès de

jeunes hors de la commune (Embrunais, Queyras...). Ils disputent des matchs les emmenant de Briançon à Sisteron ou Volx. Malgré tout, le club reste également attentif aux aspirations des séniors et des féminines. Le FCC : c'est aussi une équipe de bénévoles qui ne ménage pas sa peine pour organiser des activités qui financeront les dépenses liées à l'arbitrage, les frais de transports, etc. Ces activités contribuent à l'animation du village : loto, concours de boules, marché de Noël. Et une fois par an, le club emmène ses licenciés voir un match de ligue 1.

L'année la plus chargée en nombre d'adhérents est 1998 puisque le club comptait 110 licenciés. Cette saison 2015/2016, le club en rassemble 70 qui s'entraînent les mercredis après-midis et les vendredis soirs. Les matchs se déroulent le week-end. Aujourd'hui, le rêve des footballeurs châteauroussins serait de voir leur stade rénové (dimensions et surface de jeu).

Le FCC fêtera ses 50 ans d'existence le 24 septembre 2016 avec diverses animations. Les personnes ayant connaissance d'anecdotes en rapport avec son histoire, ou possédant des objets (équipement, maillots) ou photos sont invitées à les confier à l'Office du Tourisme qui en prendra grandement soin et les présentera dans le cadre d'une exposition pendant environ un mois. ■

Un entraîneur passionné !

À l'heure où l'Euro 2016 se referme, gros plan sur un passionné de foot : Jean-Marie Maure. Non seulement, il a pratiqué pendant plus de 20 ans mais il en aura entraîné des enfants à Châteauroux !

En 1968, il commence à jouer en cadet lors de la création d'une équipe de jeunes. De cette année-là, il se souvient que des membres du club s'étaient relayés pour porter la flamme olympique aux JO de Grenoble ! Il se rappelle aussi du stade en herbe avec les « souvenirs » laissés par la tondeuse de l'époque : des moutons ! Et puis les différents titres obtenus par le club...

Dans les années 90, avec l'arrivée de son fils, alors qu'il habite à proximité du stade, il devient entraîneur des plus petits et va le rester jusqu'à aujourd'hui. Son leitmotiv a toujours été d'encourager les enfants, de leur transmettre les règles du fair-play, du respect, refusant de céder aux noms d'oiseaux qui peuvent fuser chez certains entraîneurs.

Et autant dire qu'il en a vu passer des petits castelroussins ! Sa constance et son engagement ont été salués en 2013. En effet, depuis cette date, le stade du Pré de la Grange porte aussi son nom. Toujours motivé, il entraîne maintenant son petit-fils ! ■

LES SÉNIORS ET LA ROUTE

La Prévention routière propose des actions de sensibilisation à la sécurité routière pour les retraités.

Une journée, basée sur le dialogue et la convivialité, se déroulera sur notre commune, dans la salle du Conseil municipal mardi 11 octobre de 8h 30 à 17h.

Les thèmes abordés seront les suivants :

- Remise à niveau des connaissances du Code de la route

- Séniors, restez mobiles : les nouveautés du Code de la route, les nouvelles configurations de l'infrastructure « giratoire, tourne à gauche,... », la santé et la conduite, l'équipement du véhicule, une analyse d'accidents spécifiques séniors.
- Comportements : alcool, fatigue, vitesse, distances de sécurité, distance d'arrêt.
- Conduite éco citoyenne : sécurité, économie, environnement, santé.

- Assurance, mode d'emploi : les règles de l'assurance véhicule, le calcul du partage des responsabilités en cas de sinistre, comment bien remplir le constat amiable.

Les inscriptions, gratuites, se feront auprès du secrétariat de mairie.

Date limite des inscriptions : 15 août 2016. Nous invitons tous les participants à apporter un plat salé ou sucré à prendre en commun lors du déjeuner. ■

COMMERCES

Mara Pizza s'est installée sur notre village et vous propose pizzas et plats à emporter ou livrés tous les soirs 04.92.58.75.66.

Le gîte des Pinées a changé de gestionnaire à compter du 1^{er} juin, M et Mme Carrara vous accueillent et proposent une carte variée, réservation au 06.64.54.35.45 ■

ENCOMBRANTS

Deux collectes sont mises en place durant l'été : le 18/07 et le 16/08. Inscriptions en mairie ■

DISTROIT : UN ALPAGE TOUJOURS SUIVI

En juillet 2013, nous avons présenté, dans ce bulletin, le programme scientifique des Parcs nationaux : « Alpages sentinelles » dont le Distroit, alpage bovin du vallon du Rabioux, fait partie.



© PNE

Aujourd'hui, quelques résultats sont déjà disponibles :

- l'histoire de l'alpage a été reconstituée pour connaître l'évolution de la ressource et de la pression pastorale : qui se souvient que l'alpage était fauché jusqu'en 1920 ? Que vaches, chevaux et brebis cohabitaient, surtout en fin de saison, jusque dans les années 1950 ?

- plus récemment, images satellites et mesures de rayonnement infrarouge ont donné une moyenne pour la saison de végétation

(de début juin à début octobre, avec un pic mi-juillet) ainsi que des variations spatiales, ce qui devrait permettre d'adapter le calendrier de pâturage.

Les résultats sur les lignes de lecture de la végétation permettent d'évaluer les mesures agro-environnementales et de les adapter.

Les mesures locales de ressource en herbe, en lien avec le suivi de l'indice de végétation normalisé, vont permettre de modéliser à terme, donc de prévoir les interactions entre stade de végétation, climat et pratiques pastorales.

- d'ores et déjà, le programme a démontré l'importance de l'alpage dans le fonctionnement des exploitations qui, même s'il n'y contribue qu'à hauteur de 8 à 10 %, n'en reste pas moins indispensable.

D'autres informations sont consultables sur le site internet du Parc national des Écrins ; le dernier bilan synthétisé a été diffusé en septembre 2015 pour l'ensemble du programme « Alpages sentinelles » du Parc national des Écrins. ■

QUESTION POUR UN CHAMPION

Qui suis-je ?

« Je suis tombé amoureux de la région il y a plus de 30 ans.

J'ai fait construire ma maison et me suis installé à Châteauroux dès 1999.

Je me suis investi dans plusieurs associations de notre village.

J'ai été administrateur de l'Association de chasse du village.

J'ai été membre du bureau de l'association de chasse et de celle de pêche de Châteauroux et je suis administrateur à la Gaule du Rabioux.

J'ai été président de l'Amicale des Anciens Combattants pendant 3 ans.

J'ai été président du Comité des Fêtes de Châteauroux, pendant 7 ans, aujourd'hui disparu. Dés qu'il se passe quelque chose dans notre village, on est sûr de m'y voir, l'appareil photo en bandoulière.

Je suis, Je suis... ? »

Lucien Vigouroux, bien sûr !

Le correspondant local du Dauphiné Libéré. Depuis qu'il écrit des articles sur notre village, il paraissait normal... que la Commune en écrive un sur lui !

Ne nous étendons pas sur ses nombreuses activités (Pêche sportive, balades en montagne, jardinage, et maintenant billard français au club d'Embrun, dont il est vice-président), faute de le faire passer pour un hyper-actif.

Mais ses motivations pour remplir cette fonction de correspondant de presse méritent d'être citées :

Pour Lucien, la vie de notre commune se doit d'être connue et le journal quotidien local est le support privilégié pour cela.

Certains, en dehors de la commune, se demandent pourquoi les événements qui ont lieu à Châteauroux sont si bien relayés dans la presse locale : Lucien et sa réactivité, malgré ses 80 ans, en sont la raison.

Et puis, nous sommes tous un peu narcissiques, et nous aimons tous voir dans notre journal un petit article qui parle de tel ou tel événement local qui a eu lieu la veille et qui nous tient tant à cœur. Beaucoup de personnes des environs viennent participer à des animations à Châteauroux parce qu'elles ont pris connaissance de ce qui y était proposé grâce à un « papier » de Lucien.

Merci, Lucien, pour ce beau travail d'information au quotidien et continue à promener ton appareil photo d'animations en événements dans notre commune ! Par tes articles, tu aides à la vie du village ! ■



© C. Blanchet

APPEL AUX DONS DE LIVRES

La médiathèque organise le 18^{ème} « échange des livres » le dimanche 16 octobre à la salle des fêtes. L'édition précédente fût un succès avec 139 visiteurs. Pour continuer sur cette lancée, la médiathèque a besoin de dons d'ouvrages de moins de 10 ans. Nous comptons sur votre générosité ! (Contact : 04.92.43.72.63) ■

DÉFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE (DEA)

La Commune vient d'acquérir un DEA. Ce dernier a été installé à proximité de l'entrée de la Poste. C'est un appareil médical qui effectue de manière totalement indépendante de l'homme la décharge électrique susceptible de faire repartir l'activité cardiaque. Il fonctionne sur batterie et se transporte facilement. Certains agents municipaux ont pu participer le 22 juin à une démonstration avec La Croix-Rouge. ■



CIMETIÈRES

Des concessions dans les cimetières de St-Irénée et de St-Marcellin sont laissées à l'abandon. La municipalité a signé un contrat avec la Sté GESIME pour démarrer la procédure de récupération dès 2016. Cette démarche se déroulera sur trois ans, elle s'achèvera donc en 2019 (si vous êtes concernés) pour un coût total de 9021,60 €. Chaque famille sera informée également par courrier. Nous vous demandons de vous manifester auprès de la mairie pour indiquer la suite à donner. ■

ÉTAT-CIVIL

■ Mariages :

Bernadette Wiart et Thierry De Oliveira, le 16 avril

Sabine Anthoine et André Barthalais, le 30 avril

Aurélien Maure et Adrien Mouton, le 11 juin

Sonia Marmugi et Christian Bonetto, le 18 juin

■ Naissances :

Evan Cézanne-Bert, né le 6 avril, fils de Candice Guischet et de Pablo Cézanne-Bert
Marcel Ripaud, né le 8 mai, fils de Julie Le Fol et de Julien Ripaud

Justine Willoquaux, née le 13 juin, fille d'Emilie Anthoine et de Vincent Willoquaux

■ Décès :

Jacqueline Escoffier, décédée le 8 décembre

Robert Giraud, décédé le 15 mai

Hélène Miollan née Rozan, décédée le 7 juin

Lucien Davin, maire de notre commune de 1981 à 2001, décédé le 21 juin

